

La direction de l'instruction publique du canton de Fribourg à l'Exposition de Zurich

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **12 (1883)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices
DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 fr. 50 cent. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Tanner, à Hauterive, près Fribourg; ce qui concerne les abonnements à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *La Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg à l'Exposition de Zurich.* — *L'Exposition scolaire à Zurich.* — *Les loisirs de l'instituteur (suite).* — *Musée scolaire (suite).* — *Bibliographies.* — *Correspondance.* — *Poésie.* — *Intérêts de la Société.*

LA DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DU CANTON DE FRIBOURG

A L'EXPOSITION DE ZURICH

Nous lisons dans le compte-rendu de la direction de l'Instruction publique pour 1882 ce qui suit :

A propos de l'Exposition nationale de Zurich, le Comité du groupe 30 s'est adressé aux cantons confédérés pour obtenir une statistique complète de l'Instruction à tous les degrés en Suisse : écoles enfantines ; écoles primaires, avec l'origine, le sexe et la langue de chaque élève, la distance du domicile à l'école, les absences légitimes et illégitimes ; la composition, la division et les heures des classes ; les rapports divers des élèves et des maîtres ; le sexe, la qualité, l'âge, l'état civil, les études préparatoires de chaque membre du corps enseignant, leurs traitements et accessoires ; la fortune scolaire, les dépenses et les recettes de chaque cercle scolaire ; les écoles secondaires, avec leur personnel et leurs branches d'enseignement ; les écoles normales, gymnases, écoles industrielles et écoles supérieures.

Ces matériaux fournis par chaque instituteur et complétés par la Direction ont été transmis à M. C. Grob, chargé par le département fédéral de l'intérieur de dresser la statistique générale de l'Instruction publique en Suisse. Ce travail a été publié à Zurich en deux forts volumes qui ont été distribués à toutes les bibliothèques d'instituteurs du canton. Nous en avons déjà publié quelques extraits.

En ce qui concerne l'exposition elle-même, nous trouvons dans le même compte-rendu les renseignements suivants :

Une commission de 5 membres (MM. Horner, recteur ; Haller, pasteur ; Koller, professeur ; Progin, inspecteur, et Jonin, instituteur) fut, en outre, adjointe à la Direction pour faire le choix des objets scolaires ou des produits

littéraires qui devaient être envoyés à l'exposition de Zurich. Evidemment, notre canton, divisé sous le rapport de la langue et des cultes, avec une population rurale prépondérante, ne pouvait se présenter que dans des conditions très modestes à côté d'un grand nombre de cantons suisses. Nous n'avons cependant pas voulu que Fribourg se refusât de participer à une exposition où figureront presque tous les Etats confédérés.

Les objets envoyés conformément au programme du groupe 30 se divisent en plusieurs catégories.

Ce sont d'abord les lois, arrêtés, règlements, programmes, formulaires, certificats, et diplômes en usage dans tous les degrés des établissements d'instruction. Les 52 articles formant cette catégorie ont été abandonnés sur sa demande à M. Luthi pour l'exposition scolaire permanente de Berne.

Le chef du groupe voulut également conserver pour l'exposition permanente de Zurich nos registres d'absence qu'il estime être des mieux organisés de la Suisse.

Venait ensuite le matériel scolaire, comprenant les livres en usage dans les différentes écoles du canton ; le matériel scolaire, cartes, plans, bancs, etc., formant un groupe de 128 objets, parmi lesquels nous avons distingué les œuvres de M. le professeur Ducotterd, le *Guide pratique de l'instituteur*, par M. Horner, l'*Abrégé de géographie*, de Koller et Fragnière en usage dans nos écoles, les *Notions sur la constitution politique*, par Bourqui ; la *Géographie du canton*, par Hænny, ancien inspecteur, la carte scolaire de Gerster, le modèle de banc d'école de MM. Roud et Audergon, le plan de la maison d'école de Vuadens par M. Fraisse, les plans topographiques de Salvagny, Lovens et Onnens pour l'enseignement intuitif, les reliefs de MM. Süssstrunck et Genoud, les plans du Collège et du Lycée avec l'inventaire des collections et matériel scolaire, etc., etc.

Les plans normaux de nos maisons d'école ont été demandés par un délégué de la République française ainsi que par le gouvernement roumain. Le *Syllabaire* Horner d'après la méthode analytico-synthétique ainsi que son *Guide de l'instituteur*, ont été justement appréciés par les revues pédagogiques les plus compétentes de la Suisse.

La statistique historique des écoles primaires de la ville de Fribourg par M. Blanc-Dupont a été demandée par plusieurs amis de la science ; la carte Gerster est restée à l'exposition permanente de Berne et les programmes et plans d'étude de plusieurs écoles de l'arrondissement Merz ont attiré l'attention des pédagogues les plus compétents.

La section historique comprenait l'*Histoire de l'instruction publique dans le canton de Fribourg*, par le Dr Berchtold, la continuation de cette étude par le professeur Koller depuis 1823 à 1883, travail qui sera probablement livré à l'impression ; les *Notions historiques sur le collège Saint-Michel*, par M. Schaller ; la collection complète des œuvres du P. Grégoire Girard, les programmes et les catalogues du collège Saint-Michel depuis le com-

mencement du siècle, ceux de l'école cantonale de 1849 à 1856 et du collège actuel, ainsi que de l'école d'Hauterive ; les archives de la Société d'histoire et le recueil diplomatique ; l'*Histoire de la ville et du district de Morat*, par Engelhardt, etc. M. Hunziger aurait voulu conserver pour l'exposition permanente de Zurich les différents travaux historiques susmentionnés, ainsi que les œuvres du P. Girard, mais comme ces derniers appartiennent à la bibliothèque cantonale et que plusieurs ne sont même plus dans le commerce, il n'a pu être déféré à ce désir. Le silence du reste a été complet sur les œuvres de ce savant religieux ; l'engouement a passé et l'on doit reconnaître combien son système d'instruction est peu pratique. La meilleure preuve, c'est que sa grammaire n'a été introduite dans aucune école de la Suisse et de l'Europe et qu'elle en est encore à sa première et unique édition. Les études pédagogiques ont du reste fait du chemin depuis 70 ans et les Allemands nous ont beaucoup devancés en ces matières.

La dernière catégorie de l'exposition comprenait les produits littéraires, artistiques et pédagogiques parus depuis 1873 d'hommes employés dans tous les degrés de l'enseignement, de sociétés officielles ou privées, pédagogiques ou scientifiques. Un appel fut adressé selon le vœu des organisateurs de l'exposition à tous les auteurs et éditeurs du canton, sans distinction. Nous trouvons dans ce groupe la collection du *Bulletin pédagogique*, le *Bulletin de la Société des sciences naturelles*, la *Revue scientifique*, le *Bulletin de la Société de numismatique*, etc., etc. ; les œuvres de MM. Grangier, Musy, Ræmy, Thorin, Schaller, Esseiva, D^r Castella, D^r Boëchat, Hauser, Baron, Bovet, Ochsenbein pasteur, Chenaux, Genoud, Jeunet, Perrier colonel, Oesch, Gachet, ainsi que les magnifiques publications sorties des presses Henseler. Cette nomenclature suffit pour faire bonne justice de lourdes charges auxquelles nous n'avons pas à répondre. Les organisateurs de l'exposition, hommes à vues larges et élevées, ont compris que c'est par l'examen de toutes les œuvres publiées dans un pays, que l'on peut se rendre compte de son état de culture et des tendances de ses habitants.

Le programme avait encore prévu l'exposition de travaux d'un certain nombre d'élèves pour faire voir la méthode et la marche de l'enseignement. La commission centrale avait déjà provoqué la préparation de travaux de ce genre à l'école industrielle, à l'école normale et dans différentes écoles primaires soit en ville, soit à la campagne, soit dans les écoles d'ouvrages manuels, lorsqu'intervint un contre-ordre regrettable. Dans une réunion des directeurs de l'instruction publique tenue à Olten, il avait été décidé à une très grande majorité que l'on ne participerait pas à cette partie de l'exposition, et en effet, trois cantons seulement ont envoyé des travaux d'élèves. Les cahiers de mathématiques de l'école secondaire de Romont et les cahiers d'écriture et de comptabilité des écoles de Châtel-Saint-Denis ont donc seuls figuré à l'exposition pour le canton de Fribourg.

Quatre délégués de la direction, MM. Horner, recteur, Michaud, directeur, Mœrz et Vonlanthen inspecteurs, ont visité officiellement l'exposition afin d'étudier les progrès réalisés dans les divers cantons et d'en rendre compte à l'autorité cantonale. Nous faisons des vœux pour que nos écoles profitent de ces études.

L'Exposition scolaire à Zurich.

Le *Bulletin pédagogique* n'a pas encore parlé à ses lecteurs de l'Exposition nationale de Zurich, et cependant depuis deux mois le marteau de la démolition accomplit son œuvre, et, des magnifiques installations, que tant de milliers de visiteurs ont admirées, il ne restera bientôt que le souvenir et les résultats pratiques et féconds que le pays en attend. Que l'on veuille bien me permettre de venir combler cette lacune. Mais je ne parlerai pas de toutes les productions systématiquement rangées dans les vastes bâtiments de l'Exposition et dont les journaux ont célébré à l'envi le mérite et le succès. Une telle tâche serait bien au-dessus de mes forces et un travail semblable n'aurait pas un égal intérêt pour tous les abonnés de notre organe. Je me bornerai donc à les entretenir un instant du groupe 30, consacré à l'éducation et à l'instruction.

Les salles consacrées à l'exposition scolaire se trouvent à l'extrémité N.-O. du palais de l'industrie et occupent un espace de 800 mètres carrés. Cette surface, disons-le tout de suite, n'est pas en rapport avec l'importance de ce groupe. Le manque de place n'a pas permis d'exposer les objets présentés d'après une classification méthodique. Aussi le défaut d'organisation est la première chose qui frappe le regard lorsqu'on pénètre dans ce groupe. On y trouve, pour ainsi dire pêle-mêle, les travaux des élèves, les livres classiques, les moyens d'enseignement, etc., de nos établissements d'éducation de tous les degrés, depuis l'école primaire jusqu'à l'université. Ces productions ne sont réunies ni par canton ni par matière, et c'est en vain que l'on a recours au *Guide* spécial pour chercher à s'orienter. L'ordre indiqué dans celui-ci n'a, en effet, point été suivi et les indications placées au-dessus des compartiments ne correspondent pas même aux objets qui y sont étalés. Je n'obligerai pas le lecteur à me suivre dans ce dédale, c'est pourquoi je recueille ici et là les matériaux dont j'ai besoin pour ce travail et je les groupe ensuite pour passer successivement en revue les diverses branches de nos programmes scolaires. Je dois dire en outre qu'un cabinet spécial est réservé à la législation scolaire suisse. On y trouve les lois, décrets et règlements en vigueur dans les divers cantons, réunis par matière, les programmes de nos établissements d'éducation avec des plans de maisons d'école et des données statistiques sur l'instruction en Suisse. L'ensemble de ces productions prouve que les communes et les cantons font de louables efforts et s'imposent de grands